RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.S. INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 21 rue du Tremble
68700 ASPACH LE HAUT
537 553 844 RCS MULHOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GÉRANCE DU 2 SEPTEMBRE 2024

Le soussigné

Sébastien AGOSTA
demeurant [redacted]

Gérant de la société A.S. INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 7 700 euros, divisé en 770 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout endroit du territoire français par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

Décide :

- de transférer le siège social du 21 rue du Tremble, 68700 ASPACH LE HAUT au [redacted] à compter du 2 septembre 2024, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 16 rue des jardins 68700 ASPACH MICHELBACH."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

[redacted]